



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2011

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 3 octobre 2011, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. le conseiller Yves Sigouin est absent.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et M. Pierre St-Onge, greffier, sont aussi présents.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, MM. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, et Sylvain Valiquette, directeur du Service des loisirs et de la culture, sont également présents jusqu'à 20h00.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

394/03-10-11

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par le greffier.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 septembre 2011
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 septembre 2011

Période de questions du public

B Gestion financière

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de septembre 2011
2. Travaux de rénovation au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge : Approbation des comptes soumis sur le règlement numéro 165
3. Agrandissement du garage municipal et construction d'un entrepôt dans le secteur Sainte-Véronique : Approbation des comptes soumis sur le règlement numéro 175
4. Appropriation du surplus accumulé pour combler le déficit de la Fête champêtre
5. Appropriation du surplus accumulé pour un logiciel de réservation
6. Appropriation du surplus accumulé pour l'achat d'IPads et d'accessoires pour un Conseil sans papier : Modification à la résolution numéro 182 du 2 mai 2011
7. Reddition de compte à Recyc-Québec nécessitant un rapport de l'auditeur indépendant

C Gestion administrative

1. Nomination de représentants de la Ville au Conseil d'administration des Résidences Côte-Cartier
2. Changement d'échelon pour deux employés



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2011

D Contrats et appels d'offres

E Avis de motion

1. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 189 adoptant un Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Rivière-Rouge

F Adoption des règlements

G Sécurité publique

1. Schéma de couverture de risques en sécurité incendie : Rapport annuel 2010

H Transport routier

1. Déneigement du secteur du Lac McCaskill
2. Aménagement d'une descente de bateaux : Mandat pour la présentation de la demande
3. Demande d'intervention de Vidéotron ltée pour l'installation aérienne de câble sur torons sur la route 117

I Hygiène du milieu

J Urbanisme et mise en valeur du territoire

1. Parc régional du réservoir Kiamika : Soutien financier à la Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK)

K Loisirs et culture

1. Prise en charge de droits de passage par la Ville pour des sentiers de raquette et de ski de fond
2. Approbation de l'entente pour la vente d'espaces pour panneaux publicitaires au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge
3. Réclamation du locataire du restaurant au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge

L Divers

1. Appui au Mouvement des Personnes d'Abord de la Vallée de la Rouge dans leur demande de subvention 2011-2012
2. Appui à « Les Papillons de Nominique » dans leur demande de subvention
3. Appui à la Municipalité de Nouvelle relativement au prix pour l'achat de l'asphalte
4. Opposition à Postes Canada pour toute réduction d'heures d'ouverture du Bureau de poste de Rivière-Rouge, dans le secteur L'Annonciation

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

395/03-10-11

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2011

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011 soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

ADOPTÉE

396/03-10-11

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2011

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 septembre 2011 dans les délais requis et s'en



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2011

déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 septembre 2011 soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

ADOPTÉE

397/03-10-11

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2011

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 septembre 2011 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 septembre 2011 soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil et fonctionnaires présents répondent aux questions adressées par le public.

Note : Mme Nicole Bouffard, M. Michel Robidoux, M. Jean-Louis Boileau et M. Sylvain Valiquette, quittent la séance. Il est 20h00.

GESTION FINANCIÈRE

398/03-10-11

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2011

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de septembre 2011 se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 16670 à 17017) :	150 534,22 \$
Remises diverses (fédérales, provinciales et autres) :	122 968,67 \$
Comptes courants (ch. # 111651 à 111850) :	762 036,30 \$
Total :	1 035 539,19 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 170.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 170 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2011

entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 10 du règlement numéro 170.

ADOPTÉE

399/03-10-11

TRAVAUX DE RÉNOVATION AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 165

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de factures relatives au règlement d'emprunt numéro 165 au montant total de 11 797,97 \$ taxes incluses (coût net de 11 280,17 \$), le tout conformément au rapport préparé par la trésorière en date du 3 octobre 2011.

ADOPTÉE

400/03-10-11

AGRANDISSEMENT DU GARAGE MUNICIPAL ET CONSTRUCTION D'UN ENTREPÔT DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 175

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de factures relatives au règlement d'emprunt numéro 175 au montant total de 30 257,50 \$ taxes incluses (coût net de 28 929,54 \$), le tout conformément au rapport préparé par la trésorière en date du 27 septembre 2011.

ADOPTÉE

401/03-10-11

APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR COMBLER LE DÉFICIT DE LA FÊTE CHAMPÊTRE

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'approprier un montant de 12 047,40 \$ à même le surplus accumulé de la Ville de Rivière-Rouge dans le cadre de ses compétences de proximité pour combler le déficit de la Fête champêtre 2011 organisée par la Ville.

ADOPTÉE

402/03-10-11

APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR UN LOGICIEL DE RÉSERVATION

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'approprier un montant de 3 757,91 \$ à même le surplus accumulé de la Ville de Rivière-Rouge dans le cadre de ses compétences de proximité pour acquitter le coût annuel 2011 de location d'un logiciel de réservation de salles utilisé par le Service des loisirs et de la culture et des frais de formation pour l'apprentissage de ce logiciel.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2011

403/03-10-11

APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'ACHAT D'IPADS ET D'ACCESSOIRES POUR UN CONSEIL SANS PAPIER : MODIFICATION À LA RÉOLUTION NUMÉRO 182 DU 2 MAI 2011

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De modifier l'avant-dernier paragraphe de la résolution numéro 182/02-05-2011, adoptée par le Conseil municipal lors de la séance ordinaire du 2 mai 2011, en remplaçant les mots suivants « jusqu'à concurrence d'un montant de 1 000,00 \$ plus les taxes » par les mots suivants « jusqu'à concurrence d'un montant net de 1 615,00 \$ ».

ADOPTÉE

404/03-10-11

REDDITION DE COMPTE À RECYC-QUÉBEC NÉCESSITANT UN RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De confier un mandat de services professionnels à la firme comptable Amyot Gélinas, S.E.N.C., afin de fournir à Recyc-Québec un rapport de l'auditeur indépendant dans le cadre d'une demande de reddition de compte pour le régime de compensation de la collecte sélective des matières recyclables.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

405/03-10-11

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS DE LA VILLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES RÉSIDENCES CÔME-CARTIER

CONSIDÉRANT que la Ville a adopté la résolution numéro 306/08-09-09 par laquelle elle nommait MM. Jacques Champagne et Roger Desroches pour une période de deux (2) ans à partir du mois de novembre 2009, à titre de représentants de la Ville de Rivière-Rouge au Conseil d'administration des Résidences Côme-Cartier et qu'il y a maintenant lieu de renouveler cette nomination;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De nommer M. Jacques Champagne et M. Roger Desroches pour une période de deux (2) ans à partir du mois de novembre 2011, à titre de représentants de la Ville de Rivière-Rouge au Conseil d'administration des Résidences Côme-Cartier.

ADOPTÉE

406/03-10-11

CHANGEMENT D'ÉCHELON POUR DEUX EMPLOYÉS

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De changer, à compter de la date de la présente résolution, les échelons salariaux pour les deux (2) employé(e)s suivants :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2011

Employé(e)	Nouvel échelon
Sébastien Gagné	3
Anny Cloutier	5.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 189 ADOPTANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

M. le conseiller André Tremblay donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 189 adoptant un Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Rivière-Rouge.

M. le conseiller André Tremblay présente ce projet de règlement en mentionnant que l'adoption d'un Code d'éthique et de déontologie vise à véhiculer :

- 1° l'intégrité des membres du Conseil municipal;
- 2° l'honneur rattaché aux fonctions de membre du Conseil municipal;
- 3° la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
- 4° le respect envers les autres membres du Conseil municipal, les employés de la Ville et les citoyens;
- 5° la loyauté envers la Ville;
- 6° la recherche de l'équité.

Les valeurs énoncées dans le Code d'éthique et de déontologie doivent guider toute personne à qui elles s'appliquent dans l'appréciation des règles déontologiques qui lui sont applicables.

Ce Code d'éthique et de déontologie vise notamment à prévenir :

- 1° toute situation où l'intérêt personnel du membre du Conseil municipal peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
- 2° toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., chapitre E-2.2);
- 3° le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

407/03-10-11

SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE : RAPPORT ANNUEL 2010

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Antoine-Labelle est entré en vigueur le 3 juin 2005;

ATTENDU QUE l'article 35 de la *Loi sur la Sécurité incendie* prescrit que chaque municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel;

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité publique a fourni un modèle de présentation du rapport annuel avec ses exigences;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2011

ATTENDU QUE le rapport d'activités 2010 de la MRC d'Antoine-Labelle intègre le bilan des réalisations de la Ville de Rivière-Rouge en lien avec le plan de mise en œuvre locale adopté et intégré au schéma;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le rapport d'activités 2010, tel que déposé, soit adopté et transmis au ministère de la Sécurité publique par la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

TRANSPORT ROUTIER

408/03-10-11

DÉNEIGEMENT DU SECTEUR DU LAC MCCASKILL

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge accepte de renouveler l'entente de déneigement de 3,71 kilomètres de chemin dans le secteur du Lac McCaskill avec la Municipalité de L'Ascension pour l'année 2011-2012 au taux de 3 020,00 \$ du kilomètre.

ADOPTÉE

409/03-10-11

AMÉNAGEMENT D'UNE DESCENTE DE BATEAUX : MANDAT POUR LA PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

De mandater M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, afin de présenter et signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, une demande auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs visant l'aménagement d'une descente de bateaux par la Ville, près de la montée Miron, au réservoir Kiamika.

ADOPTÉE

410/03-10-11

DEMANDE D'INTERVENTION DE VIDÉOTRON LTÉE POUR L'INSTALLATION AÉRIENNE DE CÂBLE SUR TORONS SUR LA ROUTE 117

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'autorisation d'intervention accordée et signée le 23 septembre 2011 par M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, à Vidéotron ltée pour l'installation aérienne de câble sur torons sur la route 117, dans le secteur Sainte-Véronique, suivant le numéro de projet 4034895-001-D-02A.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

411/03-10-11

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2011

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

PARC RÉGIONAL DU RÉSERVOIR KIAMIKA : SOUTIEN FINANCIER À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSERVOIR KIAMIKA (SDRK)

CONSIDÉRANT que la Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK) travaille depuis plusieurs années au développement de son territoire;

CONSIDÉRANT que tout projet de développement aura des répercussions économiques positives sur l'ensemble de la région;

CONSIDÉRANT qu'une version préliminaire du plan d'aménagement et de gestion (PAG) du réservoir Kiamika a été présenté au Conseil d'administration de la SDRK le 20 septembre dernier;

CONSIDÉRANT que le PAG du réservoir Kiamika présente les caractéristiques du milieu, les défis, les affectations, la gestion et le plan d'action;

CONSIDÉRANT que ce plan d'aménagement et de gestion constitue la vision commune des différents acteurs concernés;

CONSIDÉRANT que le PAG est essentiel afin d'être nommé « PARC RÉGIONAL »;

CONSIDÉRANT que le succès et la pérennité du parc régional du réservoir Kiamika reposent sur la capacité du milieu et de la Société de développement à se mobiliser et à travailler conjointement à la mise en œuvre du plan d'action proposé;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De confirmer la volonté de la Ville de Rivière-Rouge de maintenir le soutien financier octroyé annuellement de 60 000,00 \$ à la Société de développement du réservoir Kiamika.

Que nous croyons fortement que ce futur parc régional nous apportera des retombées économiques positives et qu'il sera le lieu de produits récréotouristiques de calibre international.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

412/03-10-11

PRISE EN CHARGE DE DROITS DE PASSAGE PAR LA VILLE POUR DES SENTIERS DE RAQUETTE ET DE SKI DE FOND

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'aviser le ministère des Ressources naturelles et de la Faune que la Ville de Rivière-Rouge accepte de prendre en charge les trois (3) droits de passage sous la gestion de ce ministère en lien avec des sentiers de raquette et de ski de fond du Club de ski des six Cantons, maintenant devenu par lettres patentes de fusion « Plein Air Haute-Rouge », pour une somme de 304,00 \$ chacun, plus taxes applicables, ce qui



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2011

représente un montant total de 912,00 \$, plus taxes applicables, lesdits droits pouvant être décrits sommairement de la façon suivante :

1. Un sentier (en mauve) de ski de fond utilisé par le Club de ski des six Cantons (droit qui a été cédé le 11 mars dernier à la Ville de Rivière-Rouge);
2. Un sentier pour lequel la MRC d'Antoine-Labelle pour sa part émettra une autorisation pour le renouvellement du droit pour le sentier (en vert) de raquette utilisé par le Club de ski des six Cantons;
3. Un sentier (en jaune) de randonnée pédestre et de raquette;

tel que le tout est plus amplement détaillé au courriel du 11 juillet 2011 adressé au greffier de la Ville par Mme Annie Rivard de ce ministère et à la carte jointe à ce courriel.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer tous les contrats et tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

413/03-10-11

APPROBATION DE L'ENTENTE POUR LA VENTE D'ESPACES POUR PANNEAUX PUBLICITAIRES AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'approuver l'entente pour la vente d'espaces pour panneaux publicitaires au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge, devant intervenir entre la Ville de Rivière-Rouge et l'Association du hockey mineur de la Vallée de la Rouge, le Club de patinage artistique de la Vallée de la Rouge et le Club de patinage de vitesse Les Rapides de Rivière-Rouge, telle que préparée.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer ladite entente, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

414/03-10-11

RÉCLAMATION DU LOCATAIRE DU RESTAURANT AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'éponger une perte résultant de la fermeture du courant électrique pendant deux (2) jours au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge et d'autoriser en conséquence la trésorière à payer une réclamation à cet effet au montant de 140,59 \$ à la compagnie « 9054-3166 Québec inc. » se rapportant à la location du restaurant audit Centre.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2011

DIVERS

415/03-10-11

APPUI AU MOUVEMENT DES PERSONNES D'ABORD DE LA VALLÉE DE LA ROUGE DANS LEUR DEMANDE DE SUBVENTION 2011-2012

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal de la Ville de Rivière-Rouge appuie le Mouvement des Personnes d'Abord de la Vallée de la Rouge dans leur demande de subvention 2011-2012 devant être adressée au Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).

ADOPTÉE

416/03-10-11

APPUI À « LES PAILLONS DE NOMINGUE » DANS LEUR DEMANDE DE SUBVENTION

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal entérine la lettre d'appui émise par la mairesse, Mme Déborah Bélanger, le 21 septembre 2011 à « Les Papillons de Nomingue », pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, relativement à leur demande de subvention auprès du Gouvernement fédéral pour un projet d'accessibilité aux personnes à mobilité restreinte afin de faciliter leur accès à leurs locaux par l'entremise de travaux d'ajout de rampes d'accès, d'agrandissement d'espaces réservés aux clients et d'adaptation d'une salle de bain pour permettre la libre circulation de ces personnes.

ADOPTÉE

417/03-10-11

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE RELATIVEMENT AU PRIX POUR L'ACHAT DE L'ASPHALTE

CONSIDÉRANT la résolution numéro 219-06-2011, datée du 6 juin 2011, de la Municipalité de Nouvelle relativement au prix pour l'achat de l'asphalte;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Avignon, par sa résolution numéro CM-2011-06-14-131 datée du 14 juin 2011, partage les motifs invoqués par la Municipalité de Nouvelle dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge appuie la Municipalité de Nouvelle dans sa démarche à l'effet que le gouvernement du Québec permette aux municipalités du Québec de profiter du même prix que celui que négocie le ministère des Transports du Québec (MTQ) (direction régionale) dans les régions du Québec où il n'y a qu'un seul fournisseur d'asphalte.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

418/03-10-11

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2011

OPPOSITION À POSTES CANADA POUR TOUTE RÉDUCTION D'HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE DE RIVIÈRE-ROUGE, DANS LE SECTEUR L'ANNONCIATION

CONSIDÉRANT que Postes Canada s'apprête à faire des coupures au niveau des heures d'ouverture du Bureau de poste de Rivière-Rouge, dans le secteur L'Annonciation;

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal de la Ville de Rivière-Rouge informe Postes Canada qu'il s'oppose à toute réduction d'heures au niveau du Service à la clientèle aux Bureaux de poste de Rivière-Rouge, dans les secteurs L'Annonciation et Sainte-Véronique.

Que la présente résolution soit transmise :

- au maître de Poste du Bureau de poste de Rivière-Rouge, Mme Mélanie Paradis;
- au gestionnaire, M. Claude Couture.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil et le directeur général répondent aux questions adressées par le public.

419/03-10-11

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De lever la séance ordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h40.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

Mme la mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LA MAIRESSE

LE GREFFIER

Déborah Bélanger

Pierre St-Onge